



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :  
SIMDUT 2015, Canada

Date de révision 03-janv.-2023

Remplace la version : 17-oct.-2017

Numéro de révision 2

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### Identificateur de produit

Nom du produit Monopotassium phosphate anhydrous

### Autres moyens d'identification

Codes produit 3048

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Précurseur de biocide  
Engrais  
Détergent  
Produit chimique de traitement de l'eau  
Additif alimentaire  
Agent d'extinction d'incendies  
Additif pour traitement  
additifs pour l'alimentation animale

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Identifiant initial du fournisseur

ICL  
622 Emerson Road - Suite 500  
St. Louis, Missouri 63141, USA  
Tel:(314)983-7884  
e-mail:msdsinfo@icl-group.com

#### Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### Classification

Non classé

### Éléments d'étiquetage

### Mentions de danger

Non classé.

### Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****Substance**

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
dihydrogéoorthophosphate de potassium	7778-77-0	>95

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	Prendre avec soi une copie de la Fiche de données de sécurité avant de recevoir un traitement médical.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, laver soigneusement la bouche avec une grande quantité d'eau. Consulter immédiatement un médecin. IMPORTANT : Ne jamais faire boire une personne inconsciente

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes** Peut être nocif en cas d'ingestion.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note au médecin** Traiter en fonction des symptômes et des besoins.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**Moyens d'extinction appropriés** Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

**Moyens d'extinction inappropriés** Jet d'eau à pleine puissance.

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** Peut dégager des émanations toxiques dans des conditions d'incendie.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de phosphore.

**Données d'explosion**

**Sensibilité aux impacts mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun(e).

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Refroidir les conteneurs en vaporisant de l'eau. Contenir les écoulements pour éviter toute pénétration dans les voies d'eau ou les égouts.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Éviter toute génération de poussières. Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

**Référence à d'autres rubriques** Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter toute génération de poussières. Mettre en place une ventilation adaptée.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions de conservation** Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. à l'écart des matières incompatibles (cf. section 10).

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition** Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Nom chimique	Alberta	Colombie Britannique	Ontario	Québec
dihydrogénéorthophosphate de potassium 7778-77-0	-	-	-	-

**Contrôles techniques appropriés**

**Contrôles techniques** Rince-oeils  
Douches  
Systèmes de ventilation

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection chimique.

**Protection des mains** Gants de protection

**Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Solide	
<b>Aspect</b>	cristallin	
<b>Couleur</b>	Blanc	
<b>Odeur</b>	Inodore	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	ca. 250 °C	
<b>Point / intervalle d'ébullition</b>	> 450 °C	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Ininflammable .	Aucun(e) connu(e)
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucun(e) connu(e)
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'éclair</b>	Aucune donnée disponible	Sans objet
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	Pas d'auto-ignition
<b>Température de décomposition</b>	> 450 °C	
<b>pH</b>	4.2-4.5	
<b>pH (en solution aqueuse)</b>	Aucune donnée disponible	Aucune information disponible
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Hydrosolubilité</b>	208 g/l @ 20°C	
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun(e) connu(e)
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité relative</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Masse volumique apparente</b>	1150-1200 kg/m <sup>3</sup>	
<b>Densité de liquide</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Indéterminé(e)(s)
<b>Caractéristiques des particules</b>		
<b>Granulométrie</b>	Aucune information disponible	
<b>Distribution granulométrique</b>	Aucune information disponible	

### Autres informations

**Propriétés comburantes** La structure n'indique aucune propriété d'oxydation

**Propriétés explosives** Le produit ne présente pas de risque d'explosion.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Cf. section 10.3.
<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>Données d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux impacts mécaniques</b>	Aucun(e).
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun(e).
<b>Possibilité de réactions</b>	Réagit avec les bases et les agents oxydants.

**dangereuses**

<b>Conditions à éviter</b>	Hygroscopique. Exposition à l'humidité. Pour éviter toute décomposition thermique, ne pas surchauffer.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants. Bases.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de phosphore.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****Informations sur le produit****Informations sur les voies d'exposition probables**

**Ingestion** Peut être nocif en cas d'ingestion.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

**Symptômes** Voir section 4.

**Toxicité aiguë****Mesures numériques de toxicité****Informations sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
dihydrogénéorthophosphate de potassium 7778-77-0	>2000 mg/kg (rat, OECD 420, read across)	>2000 mg/kg (rat, OECD 402, read across)	> 0.83 mg/L (4h, rat, OECD 403, read across)

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Corrosion/irritation cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

**Cancérogénicité** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
dihydrogénéorthophosphate de potassium 7778-77-0	-	-	-	-

**Toxicité pour la reproduction** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition unique** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**STOT - exposition répétée** D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Non attendu(e)(s).

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### Écotoxicité

#### Informations sur les composants

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés	Toxicité pour les micro-organismes
dihydrogénéorthophosphate de potassium 7778-77-0	EC50: > 100 mg/L (72h, desmodesmus subspicatus, OECD 201, read across); NOEC:> 100 mg/L (72h, desmodesmus subspicatus, OECD 201, read across)	LC50: >100 mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss, OECD 203, read across)	EC50: >100 mg/L (48h, daphnia magna, OECD 202, read across)	EC50: >1000 mg/L (3 h, activated sludge, OECD 209, read across)

**Persistence et dégradabilité** Pas applicable aux sels inorganiques.

**Bioaccumulation** Pas censé se bioaccumuler.

Nom chimique	Coefficient de partage
dihydrogénéorthophosphate de potassium 7778-77-0	-

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible

**Autres effets néfastes** Ce produit est utilisé comme fertilisant. Cependant, de gros déversements peuvent tuer la végétation. Éviter que de grandes quantités ne pénètrent dans les voies de navigation.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

**Emballages contaminés** Les conteneurs vides devront être éliminés conformément à toutes les lois et réglementations applicables.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**TMD** Non réglementé

**DOT, États-Unis** Non réglementé  
**Précautions particulières** Aucun(e)

**MEX** Non réglementé

**IATA** Non réglementé  
**Précautions particulières** Aucun(e)

**IMDG** Non réglementé  
**Précautions particulières** Aucun(e)

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales**

Canada - Avis de nouvelle activité Sans objet

**Réglementations internationales**

Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Sans objet

La Convention de Rotterdam Sans objet

**Inventaires internationaux**

Les numéros du registre CAS des composants dangereux du SGH mentionnés à la section 3 peuvent différer des substances figurant à la section 15 en raison des exigences de couverture de l'inventaire des produits chimiques du pays ou de la région, mais restent en conformité avec l'inventaire

Les produits utilisés comme additifs alimentaires ne sont pas tenus d'être répertoriés dans les inventaires internationaux de substances chimiques

Pour plus de détails sur le statut réglementaire de ce produit dans un pays spécifique, veuillez envoyer votre demande à l'adresse e-mail suivante: [msdsinfo@icl-group.com](mailto:msdsinfo@icl-group.com)

<b>TSCA</b>	Répertorié ou exclu
<b>DSL</b>	Répertorié ou exclu
<b>ENCS</b>	Répertorié ou exclu
<b>IECSC</b>	Répertorié ou exclu
<b>KECL</b>	Répertorié ou exclu
<b>PICCS</b>	Répertorié ou exclu
<b>AIIC</b>	Répertorié ou exclu
<b>NZIoC</b>	Répertorié ou exclu
<b>TCSI</b>	Répertorié ou exclu
<b>NCI</b>	Répertorié ou exclu
<b>TECI</b>	Répertorié ou exclu
<b>NSQ</b>	Répertorié ou exclu

**Légende :**

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL** - Liste canadienne des substances domestiques

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AIIC** - Inventaire australien des produits chimiques industriels

**NZIoC** - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

**TCSI** - Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan

**NCI** - Inventaire des produits chimiques du Vietnam

**TECI** - Inventaire des substances chimiques existantes de la FDA en Thaïlande

**NSQ** Mexique - Inventaire national des Substances chimiques

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>NFPA</b>	Dangers pour la santé 0	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers particuliers -
<b>HMIS</b>	Dangers pour la santé 0	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

#### Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Agence européenne des produits chimiques

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Classification SGH, Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

#### Préparée par

HERA  
e-mail:msdsinfo@icl-group.com  
tel. : +/972-8-6297835  
www.icl-group.com

#### Date de révision

03-janv.-2023

#### Remarque sur la révision

Le symbole (\*\*\*) en marge de la présente FDS indique que la ligne correspondante a été révisée.

**Bien que les informations et recommandations énoncées aux présentes (ci-après « informations ») soient données de bonne foi et sont crues être correctes à la date de ceci, nous ne faisons aucune déclaration en ce qui concerne leur exhaustivité ou leur exactitude. Les informations vous sont fournies sous la condition que les personnes recevant les informations feront, avant l'utilisation, leur propre choix en ce qui concerne la sécurité et la convenance à leurs buts. Nous ne serons en aucun cas responsables pour des dommages de quelle que nature que ce soit dûs à l'utilisation ou au crédit accordé à ces informations. En outre, nous ne serons pas responsables de tout dommage ou blessure résultant d'une utilisation anormale, de tout manque à suivre les pratiques recommandées ou à tout danger inhérent à la nature du produit.**

**AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN BUT PARTICULIER, OU DE TOUTE AUTRE NATURE, N'EST FAITE CI-DESSOUS EN CE QUI CONCERNE CES INFORMATIONS OU LE PRODUIT AUQUEL CES INFORMATIONS SE RAPPORTENT;**

Fin de la Fiche de données de sécurité